



# Fiche : d'adhésion de réactualisation

A qui remettre cette fiche ?  
**À retourner à**  
**la CGT Educ'action**  
correspondant à votre département  
d'exercice (adresse sur le site)

## COORDONNEES

NOM (Mme/Mlle/M) ..... Nom patronymique .....

Prénom ..... Date de naissance ...../...../.....

N° Rue .....

Code postal ..... Commune .....

Tél ..... Portable .....

Mel .....

## LIEU DE TRAVAIL

### Résidence administrative (Lieu d'affectation)

Immatriculation (facultatif) :

Type : .....

Nom : .....

N° Rue .....

Code postal ..... Commune .....

### Lieu d'exercice (si différent de résidence administrative)

Immatriculation (facultatif) :

Type : .....

Nom : .....

N° Rue .....

Code postal ..... Commune .....

## SITUATION ADMINISTRATIVE

• Date d'entrée dans l'Éducation nationale : ...../...../..... • Échelon :  et/ou Indice :

• Actif :  • Retraité :

• Temps de service : Plein :  Partiel :  Quotité de service :

• Titulaire :  Classe normale  Hors classe  Classe except  1ère Classe  2ème Classe  Classe supérieure

• TZR :  • Stagiaire :

• Non-titulaire : Contractuel  Vacataire  CAE/CUI  Assist. d'éduc  Assist. péda  Autre .....

• ENSEIGNANT

PE/instit  Certifié  Agrégé  PEPS  CPE  PLP  Autre : .....

• Discipline enseignée : .....

• ADMINISTRATIF, TECHNICIEN, SANTE, SOCIAL

ADJAENES  SAENES  AAENES  Conseiller Techn Serv Soc  Assist. Serv. Social  Médecin  Infirmier

Technicien Labo  Adjoint Technique Labo  Autre : .....

## FORMATION SYNDICALE

Êtes-vous intéressé-e-? OUI  NON  Rappel : chaque salarié a droit à 12 jours par an de congé pour formation syndicale.

• DATE D'ADHESION A LA CGT : ...../...../.....

Commentaires :

A ..... le ...../...../.....

Signature :

Ces informations restent confidentielles. Elles sont indispensables pour vous joindre et vous défendre.

Cher-e camarade,

Nous vous adressons ci-joint un mandat de prélèvement SEPA que nous vous remercions de bien vouloir compléter, signer et nous retourner à l'adresse suivante :

**CGT Educ'action 91**  
12 place des terrasses de l'Agora  
91000 Évry

Merci de ne pas remplir la référence Unique de Mandat (situé en haut de l'imprimé)

Le nouveau fichier de prélèvement automatique transmis à la banque doit comporter ton IBAN et BIC sont erronés. Peux-tu nous transmettre **un Relevé d'Identité Bancaire mentionnant vos coordonnées bancaires sous format IBAN**

**La signature du mandat doit être celle de la (ou les) personne(s) titulaire(s) du compte bancaire à débiter.**

En cas de prélèvement sur un compte autre que le sien :

- Le nom du titulaire du compte doit être porté sur le mandat et le nom du syndiqué figurera dans la case « Débiteur tiers ».

Si le RIB IBAN a un intitulé de compte « **Mr ET Mme** »

- La signature des deux conjoints sera obligatoire.

Si le compte comporte l'intitulé « Mr OU Mme »

- Une seule signature suffira.

Si rien n'est indiqué et que le compte est au nom de deux personnes :

- Il faut les deux signatures.

Nous vous conseillons de conserver une copie du présent mandat

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations

Fraternellement

Pour la CGT Educ'action91

T Vannier

# MANDAT de Prélèvement SEPA

SDEN CGT 91

12 Place des  
Terrasses de  
l'Agora

91 037 Evry  
Cedex



Référence Unique du Mandat :

2	5	9	1																
---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

cases 1 et 2 : académie 25  
cases 3 et 4 : département 91  
cases 5, 6, 7 et 8 : année en cours  
cases 9 et 10 : mois en cours  
cases 11, 12 et 13 : trois premières lettres du nom  
cases 14, 15 et 16 : trois premières lettres du prénom

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la CGT EDUC'ACTION 91 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGT EDUC'ACTION 91 représentée par son trésorier T VANNIER.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veillez compléter les champs marqués \*

Votre Nom \* .....

Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse \* .....

Numéro et nom de la rue

Code Postal \* Ville

Pays

Les coordonnées de votre compte \* .....

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier **SDEN CGT 91 (CGT Educ'action de l'Essonne)**

Nom du créancier

I.C.S **FR24 ZZZ 143332**

Identifiant Créancier SEPA

**12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA**

Numéro et nom de la rue

**91 034**

Code Postal

\* **Evry**

Ville

**FRANCE**

Pays

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif  Paiement ponctuel

Signé à \* .....

Lieu

Date : JJ MM AAAA

Signature(s) : \* Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son adhérent-e. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par l'adhérent-e, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à :

**CGT Educ'Action 91  
Thierry Vannier  
12, Place des terrasses de l'Agora  
91 034 Evry Cedex**

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

Etablissement : .....

Catégorie : .....

Echelon : .....

Date 1er prélèvement : .....

FNI : OUI  NON

Montant : .....

Agrafer le RIB/IBAN

# RIB/IBAN

BARÈME DES COTISATIONS SYNDICALES 2021 - PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ																
ECHELON	ADJAENES ATRF (labo) 2e classe (C1)	ADJAENES ATRF (labo) 1e classe et principal 2e classe (C2)	ADJAENES ATRF (labo) principal 1e classe (C3)	SAENES TRF (labo) classe normale	SAENES TRF (labo) classe supérieure	SAENES TRF (labo) classe exceptionnelle	Assistant de service social	Assistant principal de service social	Conseiller technique de service social	Infirmier catégorie A classe normale	Infirmier catégorie A classe supérieure	Infirmier catégorie A hors classe	ADAENES Attaché d'administration	ADAENES Attaché principal d'administration	ADAENES Attaché d'administration hors classe	ECHELON
1	12.39 €	12.47 €	13.15 €	12.88 €	13.37 €	14.72 €	13.37 €	14.95 €	16.90 €	14.65 €	16.75 €	15.85 €	14.65 €	18.78 €	24.60 €	1
2	12.43 €	12.54 €	13.45 €	13.11 €	13.60 €	15.17 €	13.60 €	15.62 €	17.69 €	15.17 €	17.73 €	16.34 €	15.40 €	20.09 €	26.10 €	2
3	12.47 €	12.62 €	13.82 €	13.33 €	13.86 €	15.74 €	13.97 €	16.34 €	18.48 €	15.85 €	18.89 €	17.09 €	16.15 €	21.60 €	27.42 €	3
4	12.51 €	12.69 €	14.27 €	13.56 €	14.23 €	16.56 €	14.39 €	17.09 €	19.30 €	16.75 €	19.68 €	17.84 €	16.90 €	22.72 €	28.85 €	4
5	12.58 €	13.00 €	14.76 €	13.86 €	14.65 €	17.46 €	14.80 €	17.95 €	20.02 €	17.62 €	20.43 €	18.70 €	18.03 €	24.41 €	30.27 €	5
6	12.66 €	13.30 €	15.14 €	14.31 €	15.06 €	18.18 €	15.25 €	18.67 €	20.77 €	18.82 €	21.45 €	19.57 €	19.27 €	25.92 €	31.17 €	6
7	12.85 €	13.71 €	15.59 €	14.87 €	15.62 €	19.08 €	15.89 €	19.38 €	21.60 €	19.53 €	22.23 €	20.43 €	20.47 €	27.42 €	33.09 €	7
8	13.07 €	14.27 €	16.15 €	15.59 €	16.38 €	20.06 €	16.56 €	20.13 €	22.31 €	20.28 €		21.30 €	21.60 €	28.85 €	34.40 €	8
9	13.30 €	14.72 €	16.90 €	16.19 €	16.98 €	20.69 €	17.43 €	20.77 €	23.21 €			22.31 €	22.72 €	30.27 €	36.17 €	9
10	13.63 €	15.17 €	17.77 €	16.56 €	17.31 €	21.37 €	18.22 €	21.37 €				23.55 €	24.04 €	30.84 €		10
11	13.97 €	15.47 €		17.16 €	18.03 €	22.05 €	18.93 €	22.05 €					25.28 €			11
12	14.35 €	15.77 €		17.92 €	18.93 €		20.06 €									12
13				18.89 €	20.06 €											13

COTISATION NON CALCULÉE DANS CE BARÈME - CALCUL DU MONTANT MENSUEL : INDICE PORTÉ SUR VOTRE BULLETIN DE PAYE MULTIPLIÉ PAR 0,0375

BARÈME DES COTISATIONS SYNDICALES 2021 - PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'ÉDUCATION, D'ORIENTATION, ET DE DIRECTION																
ECHELON	Instit.	A.E.	PEGC CE. EPS	Hors Cl.	Cl. Ex.	Cert. Psy-EN CPE PE P.EPS PLP	Bi-admis.	Hors Cl.	Cl. Ex.	Agrégré	Hors Cl.	Cl. Ex.	Pers. Dir.	Hors Cl.	Chaires sup.	ECHELON
				PEGC CE. EPS	PEGC CE. EPS			D.CIO Psy-EN	Cert. COP CPE PE P.EPS PLP		Agrégré	Agrégré		Pers. Dir.		
1	13.18 €	12.28 €	12.21 €	17.31 €	23.14 €	14.46 €	N/A	21.97 €	25.92 €	16.71 €	28.24 €	30.99 €	17.99 €	26.55 €	25.50 €	1
2	13.71 €	12.96 €	12.88 €	18.22 €	25.09 €	16.38 €	16.53 €	23.25 €	27.42 €	18.52 €	29.86 €	2-A1 33.24 €	19.08 €	27.72 €	26.78 €	2
3	14.05 €	13.75 €	13.63 €	19.31 €	26.67 €	16.64 €	16.79 €	24.90 €	29.41 €	19.08 €	30.99 €	A2 34.55 €	20.51 €	29.82 €	28.21 €	3
4	14.31 €	14.35 €	14.27 €	20.39 €	28.47 €	17.13 €	17.58 €	26.67 €	30.99 €	20.17 €	4-A1 33.24 €	A3-B1 36.32 €	21.82 €	30.99 €	29.90 €	4
5	14.69 €	15.02 €	14.95 €	23.14 €	30.08 €	17.69 €	18.63 €	28.47 €	A1 33.24 €	21.56 €	A2 34.55 €	B2 37.86 €	23.74 €	33.24 €	30.99 €	5
6	15.14 €	16.00 €	15.74 €	24.86 €	30.65 €	18.29 €	19.53 €	30.08 €	A2 34.55 €	23.02 €	A3 36.32 €	B3 39.89 €	25.50 €	34.55 €	A1 33.24 €	6
7	15.47 €	16.71 €	16.45 €			19.31 €	20.51 €	30.65 €	A3 36.32 €	24.56 €			26.78 €	36.32 €	A2 34.55 €	7
8	16.26 €	17.69 €	17.35 €			20.73 €	22.08 €			26.48 €			28.21 €	36.32 €	A3 36.32 €	8
9	17.05 €	18.82 €	18.25 €			21.97 €	23.66 €			29.30 €			29.90 €	37.86 €		9
10	18.37 €	19.98 €	19.34 €			23.44 €	25.16 €			29.86 €			30.99 €	39.89 €		10
11	19.83 €	20.85 €	20.43 €			25.09 €	26.22 €			30.99 €						11

COTISATION NON CALCULÉE DANS CE BARÈME - CALCUL DU MONTANT MENSUEL : INDICE PORTÉ SUR VOTRE BULLETIN DE PAYE MULTIPLIÉ PAR 0,0375

BARÈME DES COTISATIONS SYNDICALES 2021 - PERSONNELS ITRF, ASI, INGÉNIEURS...										
ECHELON	ITRF classe normale	ITRF classe supérieure	ITRF classe exceptionnelle	Assistant d'ingénieur	Ingénieur de recherche 2em classe	Ingénieur de recherche 1ere classe	Ingénieur de recherche hors classe	Ingénieur d'études classe normale	Ingénieur d'études hors classe	ECHELON
1	12.88 €	13.37 €	14.72 €	13.82 €	16.34 €	22.84 €	25.54 €	14.65 €	21.60 €	1
2	13.15 €	13.60 €	15.17 €	14.65 €	17.28 €	25.54 €	28.39 €	15.44 €	22.72 €	2
3	13.33 €	13.86 €	15.74 €	15.29 €	18.25 €	28.39 €	31.17 €	15.89 €	23.74 €	3
4	13.33 €	14.23 €	16.56 €	15.92 €	19.27 €	30.27 €	A1 33.24 €	16.60 €	24.86 €	4
5	13.86 €	14.65 €	17.46 €	16.56 €	20.28 €	31.17 €	A2 34.55 €	17.43 €	26.07 €	5
6	14.31 €	15.06 €	18.18 €	17.20 €	21.48 €		A3-B1 36.32 €	18.22 €	26.97 €	6
7	14.87 €	15.62 €	19.08 €	17.84 €	22.84 €		B2 37.86 €	19.16 €	28.17 €	7
8	15.59 €	16.38 €	20.06 €	18.48 €	24.11 €		B3 39.89 €	20.02 €	28.39 €	8
9	16.19 €	16.98 €	20.69 €	19.12 €	25.54 €			20.85 €	30.27 €	9
10	16.56 €	17.31 €	21.37 €	19.76 €	26.67 €			21.67 €	30.84 €	10
11	17.16 €	18.03 €	22.05 €	20.39 €	27.61 €			22.50 €		11
12	17.92 €	18.93 €		20.69 €				23.29 €		12
13	19.12 €	20.06 €		21.67 €				23.93 €		13
14				22.27 €				25.28 €		14
15				23.17 €						15
16				23.55 €						16

AESH (cotisation mensuelle)	11.90 €
Assistant d'éducation (cotisation mensuelle)	11.90 €

Contractuel, vacataire : 1% du salaire net mensuel	
CUI-CAE (cotisation mensuelle)	4.00 €

Étudiant INESPE (cotisation annuelle)	24.00 €
---------------------------------------	---------

VOTRE COTISATION VOUS DONNE DROIT À UN CREDIT D'IMPÔT ÉGAL À 66% DE SON MONTANT

# **FINANCEMENT DE L'ORGANISATION**

Extraits du document d'orientation du 4<sup>e</sup> congrès de l'UNSEN-CGT

*« Pour mettre en œuvre les orientations décidées par le syndicat, l'implication des syndiqué-e-s est essentielle mais cela ne peut se faire sans moyens financiers ».*

*« Les ressources de l'organisation proviennent essentiellement des cotisations des adhérents ».*

*« Elles assurent ainsi l'indépendance et l'efficacité du syndicat ».*

*« Les cotisations perçues sont un élément de la vie démocratique du syndicat ».*

## **Mode de paiement de la cotisation au syndicat**

Le prélèvement automatique des cotisations (PAC) assure la rentrée d'argent régulière indispensable au fonctionnement de l'organisation.

**Il libère les trésorier-e-s de cette tâche fastidieuse que représente la collecte des cotisations.**

Il permet aux adhérent-e-s de s'acquitter, sans retard, de leurs cotisations.

*Ainsi, « le 47<sup>e</sup> congrès confédéral appelle ses organisations à généraliser la pratique du prélèvement automatique des cotisations syndicales et, dans tous les cas, à permettre aux syndiqué-e-s qui en font la demande, de pouvoir disposer de ce mode de règlement ». Extrait de la résolution n° 3*